



Une association d'éducation populaire au  
service du territoire et des Savoyard(e)s  
depuis 1926 !

# CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT EN SAVOIE



Le CPH accueille exclusivement les personnes ayant obtenu le statut de Réfugié en application de l'article 1er A2 de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 ainsi que les bénéficiaires d'une protection subsidiaire en application de l'article L 313 13 du CESEDA pour un total de 80 places en Tarentaise et en Savoie.

# DES OBJECTIFS

Accompagner les usagers dans les démarches **d'accès à la santé**, et notamment pour les personnes présentant une problématique médicale spécifique ou en situation de handicap. (MDPH). Dès leur arrivée, un suivi médical est mis en œuvre. Une période d'observation et d'isolement dans un appartement dédié peut être préconisée. L'objectif est de s'approprier sa santé, de la nutrition au suivi de son parcours de soin, en passant par la compréhension des enjeux pour soi ou ses proches.

Permettre **l'hébergement et l'accompagnement** de 80 personnes (familles enfants et isolés compris) bénéficiant d'une protection d'État en faisant coïncider si possible leur projet et leurs besoins au territoire d'accueil. Si besoin soutenir puis favoriser la mobilité des personnes.

Faciliter **l'accès au droit commun** en lien avec les institutions d'État (CAF, Pôle Emploi, CPAM, OFII, DDETSPP, Education Nationale, Conseil Départemental...) en accompagnant les démarches administratives, la scolarisation des enfants, les droits sociaux...

Effectuer les démarches nécessaires permettant **l'accès au logement** autonome ou à un hébergement adapté...

Permettre **l'accès à l'emploi et/ou à la formation professionnelle** des bénéficiaires notamment par le renforcement linguistique.

**Favoriser la compréhension du système administratif français** et sa spécificité (orientation, explications, accompagnement).

**Associer les personnes** bénéficiaires au projet d'établissement et au fonctionnement de celui-ci par le biais du conseil de vie sociale et des moments collectifs. Les associer également à la vie sociale et économique de leurs territoires.

**Lutter contre la précarité** des bénéficiaires d'une protection d'État, notamment les isolés de moins de 25 ans.

Un enjeu supplémentaire à relever en tant que Fédération d'Education Populaire :

Faciliter l'insertion citoyenne des bénéficiaires d'une protection internationale.

# UNE ORGANISATION

## 27 logements en Tarentaise et à Chambéry (au FJT "La Clairière")

Les logements proposés permettent à la fois l'accueil de personnes isolées sur les logements de type studio mais également, et c'est un engagement de notre part, sur de la colocation dans les appartements de type T3 et T4. Le nombre de personnes isolées pouvant être accueillies pourrait donc représenter en fonction des sollicitations de 20 à 40 % du nombre de places totales.

Les couples sans enfant sur les logements de type T2 et T3, et des couples avec enfants sur les appartements de type T3, T4 et T5 représentent respectivement de 30 à 35% des résidents ; enfin les enfants représentent à eux-seuls près de 35 % également.

## 5 communes

- Moûtiers
- La Léchère (Notre Dame de Briançon)
- Aime la Plagne
- Bourg-Saint-Maurice
- Chambéry
- Barberaz
- Saint Baldoph

## Le bureau administratif

223 rue de la Chaudanne

73600 Moûtiers

- 1 directeur CPH
- 6 Intervenant.e.s Social.es dont  
1 mi-temps Juriste

## Les moyens

- 3 véhicules identifiés
- 1 espace informatique fixe et portable
- 1 salle à disposition (prévention, CVS, rencontres, CIR)

## L'équipe dédiée au siège de la FOL

Square André Tercinet, 73000 Chambéry

- 1 directeur du service social
- 1 employé technique
- 1 mi-temps administratif
- 1 service ressources (comptabilité, paies, matériels...)

# UN PROJET COLLECTIF

Ce centre réussit à répondre à sa mission grâce à une forte implication de tous les partenaires des territoires et du tissu associatif. C'est parce que le partenariat facilite la mutualisation des compétences que l'accompagnement est bénéfique.

C'est pourquoi nous travaillons avec les structures locales comme par exemple :

- Les collectivités territoriales et leurs services
- Les services déconcentrés de l'Etat
- Les institutions
- Les centres sociaux
- L'Éducation Nationale
- Les services de santé
- Les missions locales
- Les bailleurs sociaux

L'ouverture d'un Centre Provisoire d'Hébergement en Savoie répond au constat national, faisant apparaître une augmentation croissante de la nécessité d'accompagner les personnes bénéficiaires d'un statut de protection internationale.

C'est pourquoi, dans ce contexte, il est nécessaire de faciliter l'accueil puis l'insertion sociale de ces personnes sous protection internationale. La réussite de leur parcours d'insertion tient au développement de leurs compétences et de leur autonomie, constituant ainsi un enjeu majeur pour notre société.

Enjeu, que le Département de la Savoie souhaite relever et que nous partageons en tant qu'association d'Éducation Populaire.



“

Si vous avez construit des châteaux dans les nuages, votre travail n'est pas vain ; c'est là qu'ils doivent être.

A présent, donnez-leurs des fondations.

HENRY DAVID THOREAU

”

## FOL SAVOIE

Square André Tercinet  
73000 Chambéry  
04 79 33 29 18  
[www.fol73.fr](http://www.fol73.fr)

## CONTACT

Lionel GAGET  
Délégué Pôle Social  
[lgaget@fol73.fr](mailto:lgaget@fol73.fr)

Jonathan CHARRETIER  
Directeur CPH  
[jcharretier@fol73.fr](mailto:jcharretier@fol73.fr)